

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 99 (1973)
Heft: 6

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

(Section SIA, fondée en 1874)

Rapport d'activité 1972

Sommaire

1. Avant-propos
2. Effectifs
 - 2.1 Tableau
 - 2.2 Commentaires
3. Activités des organes de la société
 - 3.1 Assemblée générale ordinaire
 - 3.2 Assemblée générale extraordinaire
 - 3.3 Comité, composition et répartition des tâches
 - 3.4 Vérification des comptes
 - 3.5 Délégués
 - 3.6 Groupe des ingénieurs
 - 3.7 Groupe des architectes
 - 3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes
 - 3.8.1 Commission romande de formation continue
 - 3.8.2 Commission des visites et conférences SVIA - A³E²PL - GEP
 - 3.8.3 GTB
 - 3.8.4 GTGC
 - 3.8.5 Commission de la Série de Prix
 - 3.8.6 Commission pour l'étude des relations de la SVIA — ou des sections romandes — avec l'EPFL en particulier et les EPF en général, et l'examen des problèmes de l'enseignement du 3^e cycle
 - 3.8.7 Commission paritaire FVE/SVIA — groupe logement
 - 3.9 Comités, commissions, groupes de travail et délégations SVIA
4. Publications
 - 4.1 Bulletin technique de la Suisse romande
5. Relations avec la SIA et les autres sections
 - 5.1 Relations avec la SIA
 - 5.1.1 Assemblée des délégués
 - 5.1.2 Membres SVIA des comités, commissions et groupes spécialisés SIA
 - 5.2 Relations avec les autres sections
 - 5.2.1 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment
6. Prix et bourses SVIA
7. Secrétariat permanent
8. Rapport de gestion 1972 — commentaires
 - 8.1 Compte d'exploitation pour 1972
 - 8.2 Bilan au 31 décembre 1972
 - 8.3 Comparaison budgétaire pour 1972
 - 8.4 Rapport de vérification des comptes — exercice 1972
 - 8.5 Budget pour l'année 1973

1. Avant-propos

Dresser le bilan des activités d'une société en plein essor peut paraître facile, la seule difficulté est de choisir, parmi les problèmes traités, les plus importants ou ceux qui nécessitent une plus ample information.

Les rapports présentés dans ces pages ne donnent qu'un modeste aperçu de l'importance du travail effectué en 1972 par les comités et les commissions SVIA.

Le premier but de cet avant-propos est de remercier tous les membres qui ont consacré une part souvent importante de leurs loisirs à notre société et qui, par leur activité, ont donné la preuve de leur attachement à notre section, sans oublier nos secrétaires qui, jour après jour, si ce n'est soir après soir, mettent au net les résultats de leurs délibérations.

Le second but est d'informer les membres sur les activités du comité SVIA. Il faut admettre que pour une année aussi riche en événements que le fut 1972, le choix est délicat à faire. Nous ne pouvons que nous contenter de citer nos principales préoccupations, en nous réservant de revenir sur l'une ou l'autre d'entre elles lors de notre assemblée générale de mars 1973.

Dès la naissance, à la fin de 1971, de l'Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois (UPIAV), les problèmes de coordination et de partage des tâches ont été discutés. Nous nous sommes rapidement rendu compte que si quelques-unes de nos préoccupations pouvaient être reprises par l'UPIAV, beaucoup de problèmes doivent rester communs. La naissance de cette union a d'autre part révélé de nouveaux sujets de réflexion que nous avions ignorés jusque-là. Un certain soulagement est tout de même intervenu ; le poids des problèmes paritaires repose maintenant sur d'autres épaules.

Les divers arrêtés et ordonnances fédérales concernant la stabilisation du marché de la construction ont rapidement rempli le vide créé par l'élimination des problèmes paritaires. Il fallait renseigner sur les problèmes nouveaux posés à nos bureaux. Mais tout d'abord il fallait s'informer, réaliser des enquêtes et en transcrire les résultats. Nous ne sommes d'ailleurs pas au bout de nos peines dans ce domaine.

Dès le mois de septembre, les problèmes posés par le projet du nouveau règlement sur la publicité et la réclame, suivi très rapidement par la proposition d'une nouvelle structure des Registres suisses (REG), sont venus compléter les ordres du jour des séances du comité, déjà chargés.

En fin d'année, nous avons à nouveau réalisé l'enquête sur les conditions de travail dans les bureaux techniques, pour la dernière fois d'ailleurs. Nous avons admis en effet que ce type d'enquête devait désormais être pris en charge par l'UPIAV.

On peut encore citer rapidement deux problèmes qui ont trouvé leur solution : le nouveau règlement des prix SVIA à l'EPFL, les candidatures nombreuses des architectes ayant passé l'examen d'Etat vaudois. D'autres, par contre, sont encore à résoudre et à examiner ; les plus importants sont : les questions d'information et celles concernant la maison SVIA, sans oublier la préparation de notre centenaire qui sera fêté en 1974.

Nous souhaitons vivement que nos membres assistent à l'assemblée générale de mars 1973, où nous tenterons de mieux les informer sur quelques-uns de ces problèmes et où chacun peut exprimer ses souhaits, ses préoccupations ou ses critiques quant à l'activité de notre société.

2. Effectifs

2.1 Tableau

	Admissions	Démissions	Transferts + -	Décès	1972
Architectes	4	2	1 1	1	199
Ingénieurs civils	28	2	2 2	3	384
Ingénieurs mécaniciens	2	—	1 —	1	68
Ingénieurs électriques	3	2	— —	1	73
Ingénieurs chimistes	1	—	— —	—	15
Ingénieurs physiciens	1	—	— —	—	7
Ingénieurs ruraux	1	—	— —	—	11
Ingénieurs agronomes	1	—	— —	—	2
Ingénieurs forestiers	—	—	— —	—	11
Ingénieurs géomètres	—	—	— —	—	10
Géologue	—	—	— —	—	1
Total	41	6	4 3	5	781

2.2 Commentaires

Nous avons eu le chagrin de perdre six membres : MM. J.-C. Francq, architecte ; F. Chenaux, ingénieur civil ; E. Despland, ingénieur civil ; Ch. Paschoud, ingénieur civil ; H. Benoit, ingénieur mécanicien ; B. Kilchenmann, ingénieur électricien.

Ont démissionné :

M. M. Lasserre, architecte ; Mme Th. Zimmerli, architecte ; MM. S. Kristensen, ingénieur civil ; F. Mehlem, ingénieur civil ; H. Dupuis, ingénieur électricien ; Mme M. Sabev-Galé, ingénieur électricien.

Les membres suivants ont demandé leur transfert d'autres sections à la SVIA :

MM. L. Fuzessery, architecte ; A. Brasseur, ingénieur civil ; R. Favre, ingénieur civil ; S. Balmer, ingénieur mécanicien.

Les membres suivants ont demandé leur transfert à d'autres sections de la SIA :

MM. J.-P. Hamel, architecte ; Chr. Müller, ingénieur civil ; P. von Allmen, ingénieur civil.

Nous avons eu le plaisir d'admettre dans notre section :

Architectes : MM. N. Herkommer ; A. Jan ; P.-A. Juvet ; V. Mangeat.

Ingénieurs civils : MM. N. Achtari ; J.-Ph. Blanc ; J.-F. Bolli ; R. Bosshart ; J.-J. Bütkofer ; O. Chapuisat ; J.-P. Collet ; J.-P. Cruchon ; Ph. Dind ; A. Fiechter ; H. Grauer ; M. Jobin ; Chr. Knecht ; D. Langer ; J.-P. Leyvraz ; S. Merazzi ; F. Meylan ; O. Michaud ; E. Mingard ; A. Nachar ; B. Neis ; J. Perrudet ; L. Prokesch ; F. Raad ; D. Richardet ; F. Rossi ; K. Staudacher ; G. Visinand.

Ingénieurs mécaniciens : MM. P. Chuard ; E. Favre.

Ingénieurs électriques : MM. M. Del Pedro ; F. de Coulon ; St. Franzini.

Ingénieur agronome : M. A. Giroud.

Ingénieur rural : M. J.-P. Parisod.

Ingénieur physicien : M. P. Lehmann.

Ingénieur chimiste : M. D. Rodieux.

Les membres suivants faisant partie de la SVIA depuis quinze ans et ayant atteint l'âge de 70 ans ont été proclamés membres émérites de notre section :

MM. P. Lavenex, architecte ; A. Sartoris, architecte ; A. Livio, ingénieur civil ; H. Moreillon, ingénieur civil ; R. Etienne, ingénieur mécanicien.

3. Activités des organes de la société

3.1 Assemblée générale ordinaire

L'assemblée générale ordinaire de la SVIA s'est tenue le 24 mars 1972 dans la Salle du Conseil communal, au château de Lutry. L'ordre du jour en était le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 mars 1971
2. Rapport d'activité pour 1971
3. Rapport de gestion
 - 3.1 Comptes
 - 3.2 Rapport des vérificateurs
 - 3.3 Budgets 1972 et 1973
 - 3.4 Cotisations 1973
4. Elections statutaires
 - 4.1 Elections au comité de section
 - 4.2 Election du président de la SVIA
 - 4.3 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA
 - 4.4 Vérificateurs des comptes

62 membres participaient à ces débats qui furent suivis d'un exposé de M. U. Zuercher, secrétaire général de la SIA, sur le thème : « La SIA vue par son secrétaire général. »

3.2 Assemblée générale extraordinaire

Elle eut lieu le 29 juin 1972 à Lausanne et fut consacrée aux deux points suivants :

1. La Société désire-t-elle une Maison SVIA ?
2. Acquisition d'une propriété proposée.

3.3 Comité, composition et répartition des tâches

Président : M. Claude Monod, ingénieur civil SIA, place Chauderon 3, 1003 Lausanne. Tél. 23 32 35.

Vice-présidents : M. Michel Bonnard, ingénieur civil SIA, avenue de Cour 61, 1007 Lausanne. Tél. 27 73 61. — M. Eric Musy, architecte SIA, rue Caroline 7, 1003 Lausanne. Tél. 23 52 05.

Présidente du Groupe des architectes : Mme Lydia Schaffner, architecte SIA, chemin Auguste-Pidou 5, 1007 Lausanne. Tél. 26 62 12.

Président du Groupe des ingénieurs : M. Gilbert Rey, ingénieur civil SIA, Bureau R. Curchod S.A., Pré-Fleuri 6, 1006 Lausanne. Tél. 27 41 61.

Membres : M. Pierre Bisenz, ingénieur civil SIA, rue des Terreaux 4, 1003 Lausanne. Tél. 23 75 70. — M. Georges Jauvin, architecte SIA, rue Saint-Roch 36, 1004 Lausanne. Tél. 24 19 19. — M. Konstantin Roduner, architecte SIA, 26, rue d'Italie, 1800 Vevey. Tél. 51 65 77. — M. François Wyss, ingénieur mécanicien SIA, chemin de Chamblanches 44 b, 1009 Pully. Tél. 27 60 62.

Répartitions des tâches

Fonctions	Noms	Attributions
Président	C. Monod	Relations avec le C.C. Relations avec les autorités et les autres associations. Conférence des présidents SIA. Conférence des présidents romands de la SIA. Relations avec les EPF, REG. Protection du titre. Activités du comité. Réunion des présidents de commissions. Maison SVIA. Relations avec le BTSR.
Vice-président	M. Bonnard	Mandats particuliers. Assemblée des délégués de la SIA. Nouvelles normes. Commission des structures. Avenir et exercice libéral et non libéral des professions.
Vice-président	E. Musy	Mandats particuliers. Experts auprès des tribunaux. Législation construction vaudoise. Nouvelles formes de concours. Commission de rédaction d'informations sur la profession d'architecte.

Répartitions des tâches (suite)

Fonctions	Noms	Attributions
Secrétaire/ trésorier Président GI	F. Wyss G. Rey	Gestion secrétariat et comptabilité. Moyens financiers de la SVIA. Activité du Groupe des ingénieurs. Délégations SVIA (ingénieurs). Coordination entre les divisions et les groupes du GI. Sous-groupes du GI. Conseil paritaire des ingénieurs. Relations patrons-employés, au niveau des ingénieurs SIA. Séminaire FVE/SVIA. Commission d'étude du CRB. Recherche d'activités pour jeunes membres. Extension.
Présidente GA	Madame L. Schaffner	Activité du Groupe des architectes. Délégations SVIA (architectes). Intergroupe des architectes. Sous-commissions du GA. Voyages d'étude. Recherche d'activités pour jeunes membres. Extension.
Direction dicastère I	F. Wyss	Formation universitaire continue (SIA-EPFL-EAUG-A ³ EPL-GEP). Visites et conférences (SVIA - A ³ EPL-GEP). Stages d'étudiants. Visites et conférences : extension romande.
Direction dicastère II	G. Jaunin	LPA — Chambre vaudoise des architectes. Conseil EPSIC. Relations avec ETS du jour et du soir. GTB, GTGC. Conférence romande du bâtiment.
Direction dicastère III	P. Bisenz	Office de conciliation FVE/SVIA. Caisse maladie. Caisse de retraite et fonds de prévoyance. Etude Série de prix. Assurances RC bureaux. Assurances.
Direction dicastère IV	E. Musy	Commission de coordination. Commission paritaire du bâtiment.

3.4 Vérification des comptes

Le mandat de M. C. Luini, ingénieur civil, qui a revisé les comptes de la société pendant quatre ans (deux mandats de deux ans) est arrivé à échéance.

Lors de l'assemblée générale du 24 mars 1972, les membres prennent acte de la démission de M. Luini en le remerciant de sa collaboration.

M^{me} I. Strelbel, architecte, accepte de poursuivre son mandat de vérificatrice des comptes de la société pour une année encore. Nous exprimons notre reconnaissance à M^{me} Strelbel.

M. L. Gabella, ingénieur civil, qui était vérificateur suppléant, assumera donc dès cette année la tâche de vérificateur. Nous l'en remercions également sincèrement.

3.5 Délégués

L'assemblée générale ordinaire du 24 mars 1972 a en outre élu à l'assemblée des délégués de la SIA les membres suivants :

Membres du comité SVIA : MM. M. Bonnard, ingénieur civil ; G. Jaunin, architecte ; C. Monod, ingénieur civil ; E. Musy, architecte ; G. Rey, ingénieur civil ; K. Roduner, architecte ; M^{me} L. Schaffner, architecte ; M. F. Wyss, ingénieur mécanicien.

Membres du comité GI : MM. R. Capua, ingénieur électrique ; B. Graf, ingénieur civil.

Membres du comité GA : MM. P. Bechler, architecte ; J.-D. Urech, architecte ; M. Wuarin, architecte.

Autres membres : MM. E. Bergher, ingénieur civil ; J.-J. Boy de la Tour, architecte ; I. Boudkov, architecte ; M. Gut, architecte ; M^{me} E. Hamburger, ingénieur électrique ; MM. R. Neri, ingénieur civil ; C. Notheisen, ingénieur civil ; H. Payot, ingénieur électrique ; M. Renaud, ingénieur électrique ; M^{me} I. Strelbel, architecte ; MM. G. Vallat, ingénieur civil ; F. Vermeille, ingénieur électrique ; R. Willomet, architecte.

3.6 Groupe des ingénieurs

Comité et répartition des tâches

MM. G. Rey, président du GI ; L. Maret, formation continue et relation avec le Technicum cantonal vaudois ; J. L. Rossier, président du groupe des ingénieurs civils responsables de bureaux ; B. Hagin, président du groupe des ingénieurs civils employés ; P. Zorzi, président du groupe des ingénieurs civils cadres d'entreprises ; J. P. Wildi, président du groupe des ingénieurs de l'entreprise ; D. Renaud, président du groupe des ingénieurs géomètres et du génie rural ; R. Capua et Prof. P. Lerch, conseillers.

Activité du comité et des groupes de travail

A. Ingénieur civils

1. Ingénieurs civils responsables de bureaux techniques :

Président M. Rossier.

a) Commission paritaire des ingénieurs civils.

Rapport de M. Rossier :

En date du 18 novembre 1971, suite à l'Assemblée générale du GIC, dans le cadre de la SVIA, une commission paritaire est formée ; celle-ci se compose de trois ingénieurs employeurs et trois ingénieurs employés.

Cette commission poursuit la tâche du Groupe créé en 1946, revu en 1953. Elle a pour tâche d'élaborer :

1) un projet de charte comprenant tous les éléments ne pouvant être contenus dans une convention collective.

2) Projet de contrat d'engagement se référant d'une part à la convention collective et d'autre part à la charte des ingénieurs civils membres de la SVIA. Ce contrat se rapprochera le plus possible du contrat d'engagement pour employés techniques existant déjà au sein de la SVIA.

La commission s'est rassemblée 10 fois. Elle a tenu compte de la Convention collective élaborée par l'UPIAV, et de la nouvelle loi fédérale du 25 juin 1971 revisant le titre 10^{me} et 10^{me} bis du code des obligations sur le niveau droit du contrat de travail. Pour l'instant, les représentants paritaires ne sont pas entrés en négociation sur les différents articles présentés sur la base du document préparé par le Groupe des ingénieurs civils employés.

b) Commission d'étude de la collaboration entre bureaux.

Pas d'activité (donc pas de rapport).

2. Ingénieurs civils employés

Président et rapport : M. Hagin.

Le groupe a terminé au printemps 1972 l'élaboration de son projet de contrat de travail liant les ingénieurs civils employés et les ingénieurs propriétaires de bureau.

La commission paritaire issue du GICR et du GICE élue par l'assemblée du GI de janvier 1972 a commencé l'élaboration d'un document commun.

A la suite des réponses à l'enquête organisée par cette commission (envoi à tous les membres ingénieurs civils de la SVIA du projet de contrat de travail du GICE) et des remarques sur la forme à donner à ce document par les membres du comité SVIA, la commission a marqué un temps d'arrêt, pour réflexion, dans ses travaux.

De plus le GICE tente maintenant de définir sa politique future et de déterminer quelles sont ses réelles possibilités d'action au sein de la SVIA dans les problèmes tels que ceux qui l'ont occupé jusqu'à ce jour.

3. Ingénieurs civils cadres d'entreprises

Président M. Zorzi ; pas de rapport.

Commentaire : Le groupe, après quelques séances, éprouve quelques difficultés à résoudre des problèmes relevant des relations ingénieur-entrepreneur, car chaque membre se sent plus spécialement entrepreneur et le groupe manque ainsi d'interlocuteurs.

Les problèmes professionnels donnant lieu à quelques mésententes entre entrepreneur, architecte et ingénieur doivent être discutés. Ce groupe doit s'intégrer au groupe « catalogue » déjà créé dans le cadre du groupe FVE-SVIA.

B. Ingénieurs de l'industrie

Président et rapport : M. Wildi.

Le comité du groupe a tenu 2 séances au courant de l'année écoulée. Le comité éprouve quelques difficultés à mettre sur pied un programme d'activité pouvant intéresser un nombre suffisant de membres. De plus il manque le contact entre les membres et le comité pour fixer un but au groupe qui soit dans l'intérêt de la majorité.

Le comité a donc décidé d'essayer de créer un lien entre les membres. Un questionnaire va être lancé pour déterminer la meilleure façon d'arriver à ce but.

En outre le groupe a été chargé d'organiser en collaboration avec la section genevoise un cycle de conférences sur les moyens de transports à moyenne distance. Ce cycle aura lieu en 1973.

C. Ingénieurs géomètres et génie rural

Président M. Renaud.

Commentaire : M. Renaud assure les contacts avec la Société vaudoise des ingénieurs géomètres et du génie rural.

M. Maret, pendant six ans, nous a permis de suivre avec intérêt la vie des écoles techniques supérieures. M. Maret nous a demandé d'accepter sa démission. Nous le remercions pour sa longue et fructueuse participation à nos séances de comité.

Programme d'activité pour 1973

Poursuivre les travaux en cours avec une meilleure répartition des tâches en demandant un contact plus étroit entre comité SVIA, comité GI et ingénieurs. Le comité GI avec l'aide des groupes doit pouvoir étudier les problèmes généraux de la SIA sans quoi les groupes perdent leur enthousiasme à décorer de nombreux sujets mineurs depuis trop longtemps inscrits dans le programme d'activité.

L'activité 1973 repose sur l'information.

Après vient le choix valable des sujets à traiter.

3.7 Groupe des architectes

3.7.1 Comité

Le comité en activité en 1972 était constitué de la façon suivante :

Mme L. Schaffner, présidente ; MM. P. Bechler, A. Gasser, J. Kyburz, Ed. Porret, J.-D. Urech, M. Wuarin, membres.

3.7.2 Rapport d'activité

— Réflexion sur les buts et activités du GA : L'élaboration d'une ligne directrice pour l'orientation du GA pendant les années à venir a été la préoccupation majeure du comité. Il a entre autre établi un inventaire des activités de plusieurs autres associations professionnelles, qui lui permet d'éviter des recouvrements, ou de proposer certaines collaborations, lors du choix des activités.

— Prises de position : Avec les conseils de M. Hediger, le comité a étudié (et proposé certains changements) la proposition de norme SIA n° 181 (isolation acoustique dans les maisons d'habitation). Le comité a également pris position en face de la proposition SIA concernant la structure du Registre suisse des ingénieurs et architectes.

— Contacts avec le GSA (Groupe spécialisé de l'architecture) : Lors d'une rencontre des deux comités, il a été décidé qu'un membre du comité GA participera au comité du GSA afin d'exercer une liaison concrète. Le programme des activités du GA sera discuté, en vue d'une éventuelle collaboration pour certaines activités, avec le GSA.

— Conférences : M. E. Galantay, professeur au Département d'architecture de l'EPFL a donné une conférence très intéressante sur le sujet : « Planification des métropoles en Amérique du Sud ».

— Commission d'examen des candidatures d'architectes : M. B. Meuwly, président ; MM. P. Foretay, G. Jaunin, J. Kropf, E. d'Okolski, membres.

La Commission a étudié un nombre exceptionnel de dossiers, les candidats provenant presque tous de l'Association vaudoise des architectes (AVA), société qui va être dissoute. La Commission s'est trouvée confrontée avec certaines contradictions et d'entente avec le comité du GA, un rapport évoquant ces problèmes a été remis au comité de la SVIA, pour que celui-ci entreprenne le nécessaire afin que la commission puisse dans l'avenir travailler selon des critères clairs.

23 candidats ont reçu un préavis favorable par l'assemblée générale extraordinaire du GA du 30 novembre 1972.

— Concours : des membres du GA participent, en tant que représentants de la commission centrale d'études pour les concours, ou en tant que représentants individuels de la SVIA, à une série de discussions entre les autorités cantonales et communales (Lausanne) d'une part, et plusieurs associations professionnelles d'autre part (UPIAV, UTS, SVIA, FVE), pour étudier différentes formes de concours, en vue d'expérimentations éventuelles.

— Programme pour 1973

En plus des activités courantes : promotions de concours d'architecture ; séminaires, voyages, conférences, visites, se rattachant aux domaines suivants : méthodologie, solutions historiques et problèmes actuels, apport de la sociologie, psychologie de l'environnement, techniques de participation pour des réalisations.

3.8 Commissions SVIA et commissions mixtes

3.8.1 Commission romande de formation continue

Afin d'établir le rapport annuel d'activité pour 1972, le président est obligé, pendant un court instant, de remonter à la fin de l'année 1971. En effet, lors de l'établissement de la structure organique de la commission, qui a été faite à l'image de celle de notre Ecole polytechnique fédérale, deux responsables devaient encore être nommés : un pour le département mécanique et un pour le département mathématiques. Grâce à la collaboration de certains membres du Comité exécutif, ces deux membres responsables ont été nommés en la personne de M. Raeber pour le département mécanique et de M. Beuchat pour le département mathématiques. Ainsi, l'effectif du comité exécutif était au complet au début 1972. Pendant l'année 1972, le comité exécutif n'a pas eu l'occasion de se réunir, vu que chaque responsable s'est mis au travail pour essayer d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés pour 1972 et que la mise sur pied et l'organisation de cours ne sont pas chose aisée, à côté de l'activité professionnelle de chacun.

Nous pouvons toutefois dire que presque tous les objectifs qu'on s'était fixés, sauf un, dans le rapport d'activité 1971 ont été atteints. En effet, les cours suivants ont été organisés :

1^o Du 28 mars 1972 au 20 avril 1972 :

Conception et réalisation d'un projet industriel.

2^o Du 3 mai 1972 au 19 mai 1972 :

Cours de formation aux méthodes de planification et d'ordonnancement par la technique réticulaire, en collaboration avec le CRB (Centre suisse d'études par la rationalisation du bâtiment).

Le cours sur la « Théorie des états limites du béton armé et du béton précontraint » a dû être renvoyé à la période s'étendant du 18 janvier 1973 au 15 février 1973, pour des raisons de calendrier des conférenciers.

En outre, une séance de sensibilisation à l'utilisation des méthodes audiovisuelles, par circuit fermé de télévision, a eu lieu à l'EPFL en date du 28 avril 1972, avec la participation du président de la Société française des électriques qui a bien voulu faire le déplacement de Paris et mettre à disposition des bandes magnétoscopées sur :

Mathématiques modernes appliquées,
Électronique linéaire,
Électronique non linéaire.

Le Président attendait beaucoup de cette présentation, qui malheureusement n'a pas suscité l'intérêt qu'elle aurait dû pour les responsables des départements d'électricité et de mathématiques. Il espère qu'en 1973 ce problème sera repris, car il offre de multiples possibilités à des prix intéressants, surtout si la commission romande établit des liens plus étroits avec le CERN qui, ayant introduit ces méthodes depuis quelques années, a manifesté une grande satisfaction et suscité un grand intérêt de la part des participants.

Malheureusement, le cours prévu pour l'automne 1972 sur « Les méthodes physiques appliquées à la chimie ou à l'industrie » n'a pas pu avoir lieu. Il est reporté vraisemblablement en 1973. C'est le seul cours qui n'a pas été organisé, d'après le programme établi en 1971 pour 1972.

Comme on peut le constater, l'activité de la Commission romande s'est focalisée en 1972 sur les activités des ingénieurs civils et des architectes. Le Président souhaite que 1973 verra une certaine diversification dans les activités de la Commission, en organisant des cours destinés aux ingénieurs électriques, mécaniciens, du génie rural, physiciens et autres spécialités, afin de susciter toujours plus l'intérêt que tout ingénieur doit avoir pour la SIA et ses différentes commissions, indépendamment de sa spécialité propre.

Il faut encore mentionner qu'un cours a été mis sur pied pour l'automne-hiver 1972, conjointement par le responsable du département mécanique et par celui du département mathématiques, avec la participation d'éminents conférenciers, mais qui malheureusement a dû être annulé au dernier moment, faute du quota minimum de participants. Une enquête est en cours pour étudier et analyser les causes de cet état de choses. C'est dommage, car le cours s'avérait extrêmement intéressant, au point

de vue de son contenu et au point de vue des conférenciers. Le Président tient à remercier particulièrement ses organisateurs pour tout le travail effectué mais qui n'a pas obtenu les résultats escomptés. Ce cours sera repris sous une autre forme en 1973.

Vu que le mandat du Président vient à échéance à la fin 1972, il a demandé d'être déchargé de sa mission. Pour lui succéder, on a fait appel à M. *Pierre Bechler*, architecte, qui a accepté de prendre la présidence dans le courant du premier trimestre 1973.

Avant de se retirer, le Président désire manifester l'expression de ses sincères remerciements à tous les membres du comité exécutif qui, grâce à leur collaboration et à leur travail, ont permis à la commission romande d'être une institution d'avant-garde en Suisse et qui est citée en exemple par la WBK (Weiterbildungskommission). Il souhaite à M. Bechler, son successeur, tout le succès possible dans l'accomplissement de sa nouvelle tâche et lui promet toute l'assistance possible, pour la lui faciliter.

Programme 1973

Le Président en fonction pense rendre service à son successeur en reprenant le programme établi pour 1972-1973 et qui devra être mis en application :

1. Etablir un contact permanent avec plusieurs groupements professionnels touchant de près aux activités des ingénieurs ruraux et des géomètres.
2. Etablir un système d'information mutuel automatique.
3. Examiner avec ces groupements quels seraient les sujets à traiter.
4. Collaborer à l'organisation de cours qui pourraient être donnés dans le cadre soit de la SIA, soit de l'une ou de l'autre des associations.

Ce programme concerne le responsable du Département et ses collaborateurs directs.

D'autre part, dans les cours généraux donnés par d'autres départements, il semblerait que des cours de mathématiques des ordinateurs et des cours de gestion d'entreprises pourraient trouver de nombreux amateurs parmi les géomètres et ingénieurs ruraux.

Quant au premier cours spécialisé de ce département, on pourrait envisager, pour 1973, qu'il s'agisse d'un cours étudiant les instruments électroniques pour la mesure des distances et les nouvelles techniques de mensuration et de compensation qui en découlent.

Divers

Pendant 1972, le Président a assisté à plusieurs séances de la WBK à Zurich, qui ont donné lieu à l'établissement de plusieurs documents, dont un projet de « Règlement pour la formation post-universitaire aux EPF suisses » ainsi qu'à un organigramme, résumant la fonction de la WBK ainsi que les principes de sa future collaboration avec les instances concernées des EPF suisses.

Comme on peut le constater, la WBK s'érige en instance de coordination de toutes les activités post-universitaires de la SIA. Le Président assistait aux séances de la WBK tandis que le Vice-Président était tenu d'assister au groupe de travail qui a établi tous les documents annexés.

Pour clore ce rapport, le Président tient encore à exprimer tout le plaisir qu'il a eu à collaborer avec tous les membres du comité exécutif et leurs adjoints et les remercie de la confiance qu'ils lui ont témoignée pendant son mandat, et les prie de la reporter sur son successeur, Monsieur Bechler.

3.8.2 Commission des visites et conférences SVIA-A³E²PL - GEP

Le nombre des visites effectuées cette année est de deux. Cette réduction par rapport à l'année précédente a eu pour effet d'augmenter la participation.

1. Domaine du Château de Changins de la Station fédérale de recherches agronomiques de Lausanne, le 28 juin.

Le domaine de Changins comprend actuellement les sections : Grandes Cultures, Production fourragère, Certification (des plants de pommes de terre et contrôle des semences), Protection des Végétaux et Amélioration des plantes (céréales). Des essais de référence y sont effectués en viticulture et en arboriculture.

Tout en parcourant les différentes cultures les participants ont été informés du genre de recherche et d'essais dont s'occupent les spécialistes de la station. Les explications concernant

le vignoble étaient teintées de toute la poésie que peut inspirer son produit. Une dégustation dûment commentée a mis un point final à cette intéressante visite.

Nombre de participants : 50, y compris les dames.

2. Chantiers de l'Autoroute du Léman du tronçon Chexbres-Vennes (Lausanne) le samedi 14 octobre.

Le nombre d'ouvrages d'art — ponts et tunnels — et leur état d'avancement (certains terminés à l'état brut, d'autres encore en construction) rendaient cette visite particulièrement intéressante. Les ingénieurs du Bureau de Construction des Autoroutes ont donné une orientation générale puis, en accompagnant les cars, des indications détaillées aux différents ouvrages.

Nombre de participants : 110.

Autres visites envisagées : Des démarches ont été entreprises auprès des Forces motrices bernoises pour la visite de la Centrale atomique de Mühleberg ; une telle visite serait possible mais à l'exclusion du réacteur et de la salle des machines. Notre commission a estimé que l'accès à la salle des machines n'étant pas autorisé, il était préférable de renoncer pour le moment.

Une constatation en conclusion de ce rapport : la forte participation à la visite des chantiers de l'autoroute prouve que le samedi est le jour qui convient le mieux à nos membres ; malheureusement la possibilité d'effectuer des visites un samedi est de plus en plus rare.

3.8.3 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — GTB

Composition du groupe à fin décembre 1972 :

Président : *Henri-Paul Auberson*, SIA.

Membres : MM. *Jean-Paul Brack*, UTS ; *Ugo Ferla*, FSAI ; *Ugo Fovanna*, UTS ; *René Froidevaux*, AVA ; *Albert George*, SIA ; *Eric Koenig*, SIA ; *Frédy Pfister*, FSAI ; *Gérard Rieder*, AVA.

Délégations ADB et SDT absentes depuis septembre 1971.

Conseillers : *Henry Gogniat*, Robert Ansermet, et Belrichard, de l'EPSIC.

0.00 Administration

0.01 Séances

L'activité du GTB s'est répartie en 10 séances durant l'année 1972, outre les nombreuses réunions des sous-commissions. Les procès-verbaux ont été tenus régulièrement.

0.04 Information générale

Par l'intermédiaire de son président ou de membres, le GTB a maintenu ses rapports avec le Service de la Formation professionnelle, l'Ecole professionnelle de la Société industrielle et commerciale (EPSIC) et la Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment.

Malgré l'absence des représentants des associations d'employés, les tâches ont été poursuivies normalement.

Les problèmes posés par le rattachement du GTB au conseil paritaire ont été abordés en étroite relation avec le GTGC.

1.00 Commission de gestion

Responsable : M. *Rieder*.

1.02 Comptes

Les comptes de 1972, bouclés à fin juin, ont été présentés aux autorités cantonales et aux associations professionnelles. Après un versement de Fr. 5000.— de l'UPIAV, le déficit a été comblé.

1.02 Fonds

Les divers fonds créés ont été maintenus.

2.00 Commission des examens

Responsable : M. *Koenig*.

2.02 Directives

Cette commission a abordé en cours d'année le problème posé par les directives nécessaires à l'organisation des divers examens.

2.20 Examens d'aptitudes

Responsable : M. *Pfister*.

2.21 Administration

Un fichier nécessaire aux statistiques a été créé par cette commission. Ainsi, les résultats réalisés par les apprentis, tout au long de leur apprentissage, pourront être analysés. Les formules d'examens devront évoluer en fonction de ces statistiques.

2.22 Directives

Forte de son expérience, la sous-commission étudiera la rédaction de directives pour l'organisation de cet examen.

2.23 Programme

Les prochaines périodes d'examen pour l'entrée en apprentissage ont été fixées.

Pour la première fois, l'OP ne prêtera que partiellement son concours à l'organisation de ces examens. Dès lors, cette responsabilité incombera au GTGC, au SVIGR et au GTB.

2.24 Rapport critique

En début d'année, les examens ont été organisés en liaison avec l'OP et les groupements génie civil et géomètres.

Les résultats satisfaisants ont été enregistrés dans la cartothèque nouvellement créée.

Les tests ont été revus et parfaits.

2.40 Examens intermédiaires

Responsable : M. George.

2.41 Administration

Cette commission collabore avec l'EPSIC à l'organisation des examens de fin de première et de deuxième année.

2.42 Directives

La rédaction des directives 1 et 2 nécessaire à l'organisation des examens de 1^{re} et 2^e année a été ébauchée, le texte définitif fait partie du programme de travail de 1973.

2.43 Programme

a) fin de première année : contrôle purement scolaire, élimination en tenant compte des résultats scolaires et d'admission.

Nouveaux éléments : carnet de croquis et journal de travail.

b) fin de 2^e année : contrôle des travaux et connaissances acquises à l'Ecole. Interrogation orale par le maître en présence de deux experts ; contrôle du bagage acquis au bureau, avec comme référence le guide méthodique.

L'examen est éliminatoire.

2.60 Epreuve de contrôle

Responsable : M. Froidevaux.

2.61 Administration

La formule adoptée pour cette épreuve de contrôle semble correspondre au but recherché.

2.62 Directives

Forte de ses expériences, cette commission a étudié une directive 3 nécessaire à l'organisation de ces épreuves. La rédaction du texte définitif fait partie du programme de travail de 1973.

2.63 Programme

Le sujet remis aux apprentis a permis certains développements et interprétations.

Ce genre de programme est adapté aux buts poursuivis par cette épreuve, soit synthèse des connaissances acquises durant 3 ans d'apprentissage.

2.64 Rapport critique

Les travaux d'élèves ont été exposés et vus par de nombreux patrons et parents.

Les critères de jugement seront revus parallèlement à l'élaboration définitive des directives d'organisation.

2.80 Examens de fin d'apprentissage

Responsable : M. Froidevaux.

2.81 Administration

L'application du nouveau règlement et l'utilisation des locaux de l'EPSIC 2 ont amené la commission à réorganiser complètement le déroulement de l'examen, sur la base des directives acceptées par les cantons romands.

2.82 Directives

Les directives nécessaires à l'organisation des examens de fin d'apprentissage ont été éditées et largement diffusées en Suisse romande.

2.83 Programme

En fonction du nombre des locaux mis à disposition par la direction de l'EPSIC, la commission a programmé l'examen de la façon suivante :

— les lundi et mardi	exécution du travail pratique	18 heures
— le mercredi matin	épreuves écrites relevé	2 heures
— le mercredi après-midi	épreuve orale, connaissance des matériaux	20 minutes *
— le jeudi	épreuve orale, connaissances professionnelles	40 minutes *

* Les candidats sont invités à se présenter aux interrogations orales, selon un horaire de passage affiché le mercredi matin.

— le vendredi matin	jugement du travail pratique
— le vendredi après-midi	jugement des épreuves écrites, du relevé, du carnet de croquis et établissement des moyennes.

Cette nouvelle répartition, sur une semaine, permet aux candidats d'exécuter leur travail pratique sans être perturbés par les interrogations orales, elle doit permettre également aux experts de procéder au jugement dans de meilleures conditions.

La commission assure la permanence, par rotation de ses membres.

Détail des épreuves

Travail pratique

L'importance de cette épreuve n'a pas été modifiée par les nouvelles directives, par contre celles-ci définissent mieux le nombre de plans à fournir et les diverses techniques d'exécution.

Les critères d'appréciation, imposés par le règlement, étant plus nombreux et plus complexes, la commission a établi un tableau de notes, pour faciliter la tâche des experts.

Relevé

Les candidats exécutent, en groupes de 4 ou 5 apprentis, le relevé d'un élément de construction, choisi à proximité de l'EPSIC. La mise au net de ce relevé n'est plus exigée.

Epreuves écrites

a) prescriptions officielles et normes

La commission a établi 4 questionnaires traitant ces matières, chaque candidat devant répondre à 2 de ceux-ci seulement. La commission souhaite que très rapidement un manuel des matières enseignées soit créé par l'EPSIC et qu'il lui soit communiqué.

b) calcul professionnel

Cette année encore, la commission a décidé de demander aux candidats d'établir un libellé de soumission, mais elle se propose de reconsidérer cette épreuve.

Epreuves orales

Matériaux et construction

La commission a pris connaissance des manuels d'enseignement utilisés à l'EPSIC. Elle a ensuite établi une série de 14 questions, pour l'interrogation de matériaux et de 15 questions, pour celle de construction, rassemblées sous forme de cahiers répertoriés pour chaque discipline.

Le libellé de ces questions définit l'étendue des connaissances requises du candidat et offre aux experts un principe d'interrogation permettant à chacun d'être questionné dans les mêmes conditions.

Un jeu de plaquettes, de 10 combinaisons, donne au candidat la possibilité de choisir trois questions relatives aux différents secteurs du bâtiment.

Jugement des épreuves

La commission a organisé le 7 mars 1972 une séance d'information à l'intention des experts.

31 personnes ont été convoquées par le Service de la formation professionnelle, 14 seulement ont répondu à la convocation.

Pour la refonte du programme des examens, la commission s'est réunie 11 fois, en séances d'une durée de 2 heures, durant l'hiver 1971-1972. Chaque séance a nécessité de chacun des membres un travail de préparation d'environ 4 heures.

2.84 Rapport critique

Session d'avril 1972

Les examens de fin d'apprentissage des dessinateurs en bâtiment se sont déroulés les 10, 11, 12, 13 et 14 avril 1972, dans les locaux de l'EPSIC 2 route de Genève à Lausanne. La commission des examens assurait la coordination et le contrôle durant toute la semaine.

Deux délégués du Département de l'AIC surveillaient l'exécution du travail pratique et les épreuves écrites, les lundi, mardi et mercredi matin.

Les travaux ont été jugés par 5 groupes d'experts.

47 candidats étaient inscrits

41 se présentaient pour la première fois

4 se présentaient pour la seconde fois

2 candidats inscrits ne se sont pas présentés.

Résultats

7 candidats ont échoué, dont 1 pour la seconde fois. Aucun recours n'a été déposé, mais un candidat a été entendu par la commission pour lui expliquer les raisons des mauvais résultats de son examen.

Les travaux ont été exposés publiquement dans un hall de l'EPSIC, le samedi matin 15 avril, de 09.00 à 11.00 heures.

Observations et conclusions

Organisation

La commission se félicite de la réorganisation apportée dans le déroulement des examens. Les locaux mis à disposition par l'EPSIC ainsi que l'échelonnement des épreuves ont donné entière satisfaction.

Le fait d'avoir dissocié le travail pratique des interrogations orales, ainsi que la mise à disposition des candidats de quatre salles de dessin, a permis le déroulement des épreuves dans un climat plus calme et plus discipliné que celui des années précédentes.

Les certificats de fin d'apprentissage ont été remis aux élèves lors d'une cérémonie à la salle des conférences de l'EPSIC. Cette cérémonie a été suivie d'un apéritif très apprécié et des contacts intéressants ont pu s'établir entre nouveaux dessinateurs, experts, maîtres d'apprentissage et commissaires professionnels.

Qualité du travail

Malgré les conditions plus favorables pour les candidats, l'ensemble des experts et des membres de la commission des examens ont constaté que la moyenne générale des travaux écrits, durant la présente session, était faible. Comme chaque année, on remarque que les connaissances en construction sont le point le plus faible des candidats, aussi bien dans le travail pratique que lors de l'interrogation orale. L'épreuve traitant des lois et règlements a donné des résultats satisfaisants, alors que celle sur les normes présentait de sérieuses lacunes.

Mis à part quelques excellents carnets de croquis, il est relevé que le niveau était très faible. Les candidats ne semblent pas avoir compris ce qu'il convient de présenter. Certains carnets pèchent par absence de croquis, d'autres par des dessins de nature infantile et sans rapport avec la profession. 7 candidats n'ont même pas présenté leur carnet.

Propositions

Vu ce qui précède, la commission propose :

- pour assumer l'organisation et le déroulement des examens, qu'un sixième membre vienne compléter l'effectif de la commission, étant donné le nombre plus élevé de candidats annoncés pour les prochaines sessions.
- qu'il soit rappelé aux patrons que leur apprenti est tenu, par le règlement fédéral, d'exécuter 1 croquis par semaine et qu'ils doivent surveiller et contrôler la bienfacture de ce travail.

— souhaite que les candidats qui ont échoué leurs examens de fin d'apprentissage puissent être conseillés et suivis, afin d'éviter un nouvel échec, l'année suivante.

3.00 Commission des cours de perfectionnement

Responsable : M. Auberson.

3.01 Administration

Pour des raisons indépendantes de la volonté du GTB, cette commission n'a organisé cette année qu'un cours de perfectionnement.

3.02 Programme général

Dans la ligne de conduite précédemment fixée, le GTB en étroite collaboration avec l'EPSIC, a organisé ce printemps un cours sur le « Financement du bâtiment ». Le nombre de participants a dépassé 150.

Le programme donné était le suivant : Estimation de la valeur d'un terrain (M. P. Bonnard, architecte).

Le Code des frais de construction (M. H. Auberson, architecte).

Le plan financier (MM. Truan et Chatelain, régisseurs). Le Crédit bancaire (M. A. Reichenbach, Crédit foncier vaudois).

Les immeubles subventionnés (MM. R. R. Martin et Reymond, Département AIC).

Les actes notariés (M. A. Rochat, notaire).

D'autres cours sont en préparation et la commission souhaite avoir la possibilité d'en organiser un ou deux en 1973.

4.00 Commission des concours

Responsable : M. George.

4.01 Administration

Cette commission n'a pas siégé cette année. Le concours traditionnellement organisé par l'EPSIC n'a malheureusement rencontré aucun succès.

5.00 Délégués à l'équipement de l'EPSIC

Responsable : M. Rieder.

5.01 Administration

Cette commission étudiera, en relation avec l'EPSIC, les possibilités de choix et d'achat d'équipement du matériel nécessaire à la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment.

6.00 Commission de l'Ecole professionnelle supérieure

Responsable : M. George.

6.01 Administration

Suivant les nouvelles directives fédérales, cette commission a longuement considéré les problèmes posés par la création de l'EPS.

En résumé :

Les travaux de la commission ont porté sur l'analyse des programmes d'étude contenus dans les directives de l'OFIAMI du 26 juin 1970.

Des expériences sont en cours dans le cadre de l'EPSIC. Elles sont suivies de près par la commission.

7.00 Délégué auprès des commissions professionnelles

Responsable : M. Fovanna.

7.01 Administration

Le délégué GTB auprès des commissaires professionnels a réuni ces derniers en de nombreuses séances. Ainsi, des rapports étroits et fructueux sont établis entre l'autorité de surveillance et le GTB.

8.00 Délégué auprès des apprentis

Responsable : M. Auberson.

8.01 Administration

Les classes de dessinateurs en bâtiment de l'EPSIC ont nommé des délégués chargés de les représenter dans les séances communes avec les doyens et enseignants de l'EPSIC.

Le délégué GTB assiste à ces séances et souhaite qu'un contact direct s'établisse entre le GTB et les apprentis.

9.00 Conclusions

Les tâches du GTB sont nombreuses. En premier lieu, le problème de rattachement au conseil paritaire doit être résolu.

D'entente avec le conseil paritaire, un règlement sera élaboré pour mieux définir les buts à poursuivre en relation étroite avec le GTGC. Chaque commission poursuivra sa tâche sans cesser d'innover et de parfaire.

Le président soussigné remercie les membres du GTB, les conseillers attitrés et occasionnels, la direction de l'EPSIC, le corps enseignant, sans omettre le Service cantonal de la formation professionnelle pour l'étroite collaboration qu'ils lui ont offerte.

3.8.4 Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil — GTGC

Composition du groupe

Président : *R. Favre*, technicien UVDG.

Vice-président : *D. Crottaz*, ingénieur-technicien UTS.

Secrétaire : *R. Corbaz*, dessinateur SDT.

Membres : MM. *B. Besuchet*, ingénieur SIA ; *J. Borgeaud*, ingénieur-technicien ; *R. Cottier*, ingénieur SIA ; *J.-C. Jaton*, ingénieur-technicien UTS ; *A. Johner*, technicien UVDG ; *F. Krayenbühl*, ingénieur SIA, représentant de l'EPSIC ; *B. Matthey*, ingénieur SIA ; *R. Mouron*, dessinateur UVDG ; *W. Schweizer*, dessinateur en construction métallique.

Le secrétariat est assuré par la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes — SVIA — 8, avenue Jomini, à Lausanne.

Ce printemps, nous avons reçu la démission de M. Borgeaud. Nous le remercions de sa longue activité et de son aide très précieuse auprès des dessinateurs en constructions métalliques.

Le secrétariat ainsi que les comptes sont toujours assumés par la SVIA. Un grand merci aux secrétaires pour la bonne marche du dicastère.

Le Groupe est toujours constitué des SDT - SVIA - UTS - UVDG et des membres individuels. Une collaboration excellente lors des travaux fait apparaître la valeur actuelle de l'organisation très souple. La relation avec l'EPSIC est assumée par M. F. Krayenbühl, professeur.

De plus, nous entretenons des contacts avec le Service de la formation professionnelle du Département AIC, qui nous soutient par sa contribution financière.

1. Examens de sélection (commission présidée par M. Schweizer).

Prière de voir également le rapport du GTB.

Comme à l'accoutumée, les examens 1972 ont eu un franc succès, tant du côté des dessinateurs en génie civil, en constructions métalliques, que du côté des dessinateurs en bâtiment et des géomètres.

Pour l'examen 1973, un remaniement doit être opéré par le fait de la suppression de la partie organisée par l'Orientation professionnelle. Cette instance officielle n'assure plus que l'information et l'examen à l'école, complété par des visites de bureau et de chantier.

2. Examens intermédiaires (commission présidée par M. Matthey).

Les examens 1972 ont eu lieu comme à l'accoutumée durant la fin du semestre de l'EPSIC et ont montré leur valeur. Comme précédemment, les échecs et l'amélioration générale du niveau ne pourra intervenir que si l'ensemble des bureaux techniques intéressés imposent, avant tout engagement, la réussite aux examens de sélection.

3. Examens de fin d'apprentissage (commission présidée par M. Favre).

Pour la première fois, notre groupement a organisé les examens du printemps 1972, ceci à la demande du Département AIC. Les sujets ont été élaborés à l'avance.

Les épreuves ont été subies pour la première fois dans les classes de l'EPSIC. Le matériel mis à disposition occasionne quelque fatigue aux candidats (tables basses, etc.).

Le nombre d'experts doit être revu en fonction de la durée relativement courte de la session et la disposition des classes.

Les échecs proviennent en général d'un manque de formation reçue par l'apprenti au sein du bureau et non à l'école professionnelle.

4. Projet de règlement fédéral d'apprentissage.

Le projet étudié en 1969 par notre groupement, présenté et adopté par les sections fribourgeoise, neuchâteloise et valaisanne, ainsi que par de grandes sections suisses allemandes est mort de vieillesse avant d'avoir vécu.

En effet, le projet est resté dans un fond de tiroir de la SIA jusqu'à ce printemps. Nous avons appris dernièrement que toute l'étude reprenait à zéro, ceci sous la direction de la SIA.

Il est à regretter que notre groupement, qui avait été la cheville ouvrière de l'étude précédente, n'a pas été invité à participer à cette nouvelle étude.

Donc, il ne reste plus qu'à attendre et ceci probablement assez longtemps.

5. Commissaires professionnels (commission présidée par M. Favre).

Il y a actuellement 8 commissaires en fonction. Cette année, deux démissions ont été enregistrées (MM. *Robyn* et *Borgeaud*). Ces deux commissaires ont été remplacés dernièrement par MM. *Candaux* et *Carera*.

Une réunion est prévue pour début 1973 afin de faire le point et organiser les tâches d'une manière commune.

6. Divers.

Lors de la dernière séance du GTGC, le 6 courant, il a été vu que les charges que l'on envisage dès l'année prochaine demandent 14 têtes de séries, donc effectif à revoir.

Il a également été étudié l'évolution vis-à-vis du *conseil paritaire* (UPIAV - SDT - UTS et UVDG) en voie de formation. Il est souhaitable que le GTGC subsiste dans sa forme actuelle et ceci en association directe avec ce groupement paritaire.

3.8.5 Commission de la Série de prix

Président : M. *G. Lerch*, architecte.

Membres : MM. *M. Bevilacqua*, architecte ; *F. Panchaud*, ingénieur ; *M. Tappy*, ingénieur.

La 15^e édition, 1972-1973, va sortir de presse.

En plus des corrections et mises à jour des textes et des prix, elle comprend :

1. Un nouveau chapitre « Fondations spéciales » avec les sous-chapitres : Sondages, Pilotages, Parois moulées, Ancrages, Wellpoint, Pousse-tube. Si des prix d'unité n'ont pas encore pu être donnés, les expériences faites accusant des écarts de l'ordre de 1 à 4, causés par des situations différentes, et peut-être aussi par des variations dans les méthodes de réalisation, par contre des textes précis ont pu réunir l'accord de la plupart des maisons spécialisées, et peuvent servir de base pour des mises en soumission.

2. Un chapitre supplémentaire « Echafaudages » réunissant tous les anciens textes dispersés, et quelques compléments, et se justifiant par le fait que ces travaux sont de plus en plus exécutés par des maisons spécialisées.

3. Les travaux en régie du chapitre « Maçonnerie » adaptés au nouveau « Tarif de régies » de la Société suisse des entrepreneurs.

4. Le chapitre « Appareillage » complété par de nouvelles canalisations en résines synthétiques. La liste des appareils a été adaptée au regroupement des fournisseurs sous les titres de SANINORM et TEAM.

5. Le chapitre « Génie civil » refondu et modernisé.

6. La liste des architectes non SIA reconnus par l'Etat de Vaud.

7. Des extraits des nouveaux articles du Code des obligations concernant le Contrat de travail.

8. Des extraits de la nouvelle Loi cantonale vaudoise sur les procédés de réclame, et de son arrêté d'application.

9. Des extraits du nouveau Règlement communal de Lausanne sur les antennes extérieures pour la réception des émissions de radiodiffusion et de télévision.

10. Les caractéristiques et charges admissibles des profilés RHS.

L'étude de l'édition 1974-1975, qui comprendra entre autres dans plusieurs chapitres supplémentaires l'indication des numéros correspondants du Catalogue des articles normalisés du CRB, va commencer. Toutes les suggestions et critiques constructives seront acceptées avec reconnaissance par les membres de la Commission.

Le président : G. Lerch, architecte.

3.8.6 Commission pour l'étude des relations de la SVIA ou des sections romandes — avec l'EPFL en particulier et les EPF en général, et l'examen des problèmes de l'enseignement du 3^e cycle

Cette commission, créée au début de 1972, a tenu sept séances au cours desquelles elle s'est plus particulièrement intéressée à l'enseignement du 3^e cycle. Quelques exposés, entre autres de M. Decoppet, professeur à l'EPFL, sur le département d'architecture et de M. de Coulon, professeur à l'EPFL, sur le département d'électricité de l'EPFL, ont permis aux membres de la commission de se faire une idée assez précise sur les enseignements du 3^e cycle à l'EPFL et dans les écoles polytechniques anglaises et américaines.

Il a été constaté que des cours de spécialisation et de nombreuses conférences de haut niveau sont actuellement organisés par l'EPFL, mais malheureusement aucune « publicité » n'est faite auprès des gens à l'extérieur de l'Ecole. La commission propose donc que l'information des membres de la SVIA sur les activités de l'EPFL soit améliorée.

Après une première année consacrée à son information, la commission va :

1. Etudier la possibilité pour la SVIA de contribuer à l'organisation des cours du 3^e cycle à l'EPFL (Proposition de thème de cours de spécialisation, introduction de cours de 3^e cycle pour la formation de généralistes).
2. Rechercher les moyens à mettre en œuvre pour orienter les étudiants avant, pendant et après leurs études sur les professions techniques et polytechniques ainsi que sur leur insertion dans la société.

3.8.7 Commission paritaire FVE/SVIA

Pour mémoire : voir rapport d'activité 1971, pt. 3.8.9.
Composition du groupe :

MM. R. Willmet, architecte SVIA, président. — Membres : F. Bolognini, économiste ; P. Conne, sociologue ; Ch. Defrancesco, FVE ; A. Gold, architecte SVIA ; W. Nicolet, architecte SVIA ; G. Rey, ingénieur SVIA ; W. Nicolet, architecte SVIA ; J.-P. Umiglia, FVE ; J.-D. Urech, architecte SVIA ; M. Wiedmer, ingénieur, FVE.

Durant toute l'année, le groupe logement a poursuivi le travail engagé en 1971 et consistant à rédiger un document cohérent cristallisant les problèmes et les propositions de réponses aux questions soulevées lors des séminaires logement organisés par la SVIA en 1971. Ce document sera publié en 1973.

Au niveau des autorités cantonales, le département AIC a créé dans le cadre de la Commission consultative cantonale du Logement, et de sa sous-commission des urgences 6 groupes de travail, soit :

1. Groupe « Terrains ».
2. Groupe « Construction ».
3. Groupe « Financement ».
4. Groupe « Besoins des utilisateurs ».
5. Groupe « Renseignements statistiques ».
6. Groupe « Aménagement du territoire ».

M. Urech et M. Wiedmer représentent la SVIA dans quatre de ces groupes de travail.

3.9 Comités, commissions, groupes de travail et délégations SVIA

Commissions et conférences romandes SIA

Conférence des présidents romands : M. C. Monod.

Commission romande d'information et de relations publiques : MM. M. Uldry, président ; C. Monod, représentant de la Conférence des présidents romands.

Conférence romande du bâtiment : M. H.-P. Auberson, président.

Commission romande de formation continue des ingénieurs et des architectes : MM. R. Capua, président ; R. Hofer, vice-président ; F. Wyss (SVIA) ; R. Vittone (A³E²PL) ; I. Boudkov (GEP) ; J.-E. Dubochet (USPR).

Comités et commissions SVIA

Comité SVIA : MM. C. Monod, président ; M. Bonnard, vice-président ; E. Musy, vice-président ; Mme L. Schaffner, présidente GA ; MM. G. Rey, président GI ; P. Bisenz ; G. Jaunin ; K. Roduner ; F. Wyss.

Commission des assurances : MM. P. Bisenz (CAFIAV) ; S. Dubois (Caisse de prévoyance) ; M. Wuarin (Assurance maladie).

Maison SVIA : Premier semestre 1972 : MM. Gut et Wyss. — Deuxième semestre 1972 : MM. P. Bonnard, K. Roduner, G. Jaunin (suppléant).

Groupe de travail de la construction métallique : MM. I. Boudkov, M. Gut, A. Realini, E. Rossetti, M. Tappy.

Commissions mixtes

Commission des visites et conférences SVIA — A³E²PL — GEP : MM. R. Etienne, président ; J. Fantoli, Ed. Meystre, P. Meystre, M.-D. Mueller, G. Vallat (GEP), A. Vallotton (A³E²PL).

Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs du génie civil — GTGC : MM. B. Besuchet, R. Cotter, F. Krayenbühl, B. Matthey.

Groupe de travail pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — GTB : MM. H.-P. Auberson, président ; A. George, E. Koenig.

Commission de la Série de prix : MM. G. Lerch, président ; M. Bevilacqua, professeur F. Panchaud, M. Tappy.

Séminaire FVE/SVIA : MM. R. Grossfeld, président démissionnaire ; I. Boudkov, Ed. Bruttin (FVE), V. Gétaz, J. Kropf, J.-P. Marmier, B. Meuwly, J.-C. Monnet, C. Monod, E. Musy, J.-C. Rosset (FVE), J. Serex, M. Uldry, J.-D. Urech, R. Vittone, M. Wiedmer (FVE), Ph. Zorzi (FVE).

Commission FVE/SVIA/UPIAV dite de « contacts » : MM. I. Boudkov, J.-F. Demont, C. Monod, J.-C. Piguet, K. Roduner.

Journées du Mont-Pèlerin 1972 : M. C. Monod.

Commission paritaire FVE/SVIA — litiges : MM. J. Bettems, J. Kropf, F. Matter.

Organismes au sein desquels la SVIA est représentée

« Bulletin technique de la Suisse romande »

- Comité de patronage : MM. A. Chevalley, A. Gardel, E. d'Okolski, M. Renaud, J.-P. Vouga.
- Conseil d'administration : MM. D. Bonnard, professeur, président ; M. Cosandey, J.-C. Badoux, professeur.
- Rédaction : M. F. Vermeille, rédacteur en chef.

Conseil de l'EPSIC : MM. J.-C. Pithon, A. Spagnol.

Association de l'Ecole technique supérieure du soir : M. P. Baroffo, président.

- Comité directeur : MM. P. Baroffo, président ; Ch. Bader, J.-P. Wildi.
- Conseil général : MM. P. Baroffo, président ; J. Alberti, Ch. Bader, M. Noverraz, M. Renaud, H. Vonlanthen, J.-P. Wildi.
- Commission du génie civil : MM. Ch. Bader, président ; P. Bernoux, H. Vonlanthen.
- Commission de la mécanique : M. J.-P. Wildi, président.
- Commission de l'électricité : M. L. Maret.

CAFIAV : MM. P. Bisenz, M. Gut, F. Matter, F. Vermeille.

UPIAV : MM. P. Bisenz, président ; V. Gétaz, M. Gut, F. Matter, F. Vermeille.

UVACIM : MM. J.-C. Piguet (Conseil de direction — à titre personnel) ; C. Monod, R. Willmet.

Chambre vaudoise des métiers (CVM) : M. J.-C. Piguet (Comité — à titre personnel).

Chambre vaudoise immobilière (CVI) : M. R. Willmet.

Commission d'urbanisme de l'ADIL : MM. A. Gasser, C. Monod.

Membres SVIA au sein des commissions cantonales

Département AIC

Commission cantonale vaudoise de coordination économique : M. J.-C. Piguet.

Commission cantonale consultative du logement : MM. Ed. Dutiot, C. Jacottet, W. Wetter, M. Wiedmer, R. Willmet.

Commission consultative cantonale de main-d'œuvre et de lutte contre le chômage : M. L. Stalé (représentant des employeurs).

Office cantonal de conciliation et d'arbitrage en cas de conflits collectifs : M. G. Mueller.

Commission centrale des améliorations foncières : M. A. Chauvy.

Commission consultative cantonale pour la formation professionnelle des forestiers-bûcherons : M. J. Martin.

Département de l'instruction publique et des cultes

Instruction publique

Commission consultative du Conseil de la réforme et de la planification scolaire : M. V. Raeber.

Commission cantonale d'éducation routière : M. J.-L. Merz.

Association pour la restauration du Château de Chillon : M. C. Jacottet.

Cultes

Commission de consécration : Professeur P. Lerch.

Département des travaux publics

Commission consultative sur les affiches-réclame : MM. *C. Jacottet, P. Margot*.
Commission cantonale de surveillance des entreprises électriques : Professeur *J.-J. Morf*.
Commission cantonale de recours en matière de police des constructions : MM. *C. Raccourcier, M. Reymond, A. Bréguet*, suppléant.
Commission cantonale consultative d'urbanisme : MM. *A. Déccoli, M. Gut, J.-P. Schopfer, J.-D. Urech, J. Felber*, suppléant.
Chambre des architectes : MM. *P. Bonnard, F. Brugger, H. Collob*, *J. Perrelet, J. Bettems*, suppléant.
Commission paritaire pour les architectes-techniciens : MM. *J.-C. Pithon, M. Wuarin, J. Dumas*, suppléant (démis-sionnaires).
Commission cantonale d'exams d'architecte : MM. *G. Cocchi*, président ; *R. Curchod, R. Loup*.
Commission consultative cantonale de la prévention des accidents sur les chantiers : M. *R. Derron*.
Commission cantonale des monuments historiques : MM. *C. Jacottet, P. Margot*.

Département des finances

Commission d'experts en matière d'honoraires pour la conservation des mensurations parcellaires : M. *H. Thorens*.
Commission cantonale de réinscription des droits réels : MM. *A. Chauvy, A. Vallotton*, suppléant.
Commission fédérale d'estimation : M. *R. Bolomey*.

4. Publications

4.1 Bulletin technique de la Suisse romande

Le *Bulletin technique* a publié, en 1972, 456 pages rédactionnelles (contre 422 en 1970 et 604 en 1971) constituant le corps même du périodique. A ces pages sont venues s'ajouter 173 fiches de Documentation générale et 203 fiches de Documentation du bâtiment, insérées dans les pages d'annonces et résument autant d'articles parus dans la presse technique et d'architecture. Les *Informations* de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (section SIA) sont englobées dans la partie rédactionnelle.

La matière publiée en 1972 se répartit comme suit :

Génie civil :	49 % (contre 43 % en 1970 et 45 % en 1971)
Mécanique	
Électricité	25 % (contre 31 % en 1970 et en 1971)
Industrie	

Architecture : 26 % (contre 26 % en 1970 et 24 % en 1971)

On notera que, dans cette statistique, sont répartis de manière égale entre les trois rubriques tous les textes divers tels que comptes rendus de sociétés, bibliographies, communiqués SIA ou autres, etc., et qui concernent en fait les lecteurs de toutes les spécialités.

Sept numéros spéciaux SIA ont paru, traitant de sujets d'intérêt général tant pour les architectes que pour les ingénieurs et assurant en outre la diffusion des *Informations* SIA.

En juin 1972, l'assemblée générale des actionnaires a élu deux nouveaux administrateurs : MM. J.-C. Badoux et A. Mottu. Elle a en outre pris une décision capitale en donnant mandat au Conseil d'administration d'entreprendre les démarches appropriées en vue de la conclusion d'un contrat de fusion avec la *Société anonyme des éditions des associations techniques universitaires* qui, dans le cadre de la réorganisation entreprise sous les auspices de la SIA, aura la tâche de faire paraître, dans des conditions qui restent à déterminer, l'actuelle *Schweizerische Bauzeitung* et le *Bulletin technique*.

La rédaction a vu le départ, à fin 1972, de M. E. Schnitzler, ingénieur, qui avait notamment pris en charge toutes les questions de documentation générale et de bibliographie et cela sans défaillance pendant de longues années de collaboration dévouée. M. W. Peter lui succède dès 1973.

5. Relations avec la SIA et les autres sections

5.1 Relations avec la SIA

5.1.1 Assemblée des délégués

Celle-ci s'est réunie deux fois au cours de l'année.

Assemblée des délégués du 24 juin 1972

La SVIA était représentée par 14 délégués.

Nous vous donnons ci-après quelques points importants qui furent traités au cours de cette assemblée :

- Revision du règlement des concours de génie civil, n° 153.
- Revision de la norme n° 117 sur la mise en soumission et l'adjudication de travaux et de fournitures pour des travaux de construction.
- Fixation de la contribution à verser par les bureaux et organisations qui seront inscrits dans la liste des bureaux d'étude.

Assemblée des délégués du 25 novembre 1972

La SVIA était représentée par sept délégués.

Vous trouverez ci-après la liste des points essentiels traités à cette occasion :

- Revision du règlement du groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural.
- Information sur la conception de la SIA pour une nouvelle réglementation de la structure du registre professionnel, des désignations professionnelles et de l'exercice des professions d'architecte et d'ingénieur.
- Information sur l'état des travaux de revision du règlement sur la publicité et la réclame.

5.1.2 Membres SVIA des comités, commissions et groupes spécialisés de la SIA

Comité central : M. *J.-C. Piguet*.

Comité du groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie : M. *J.-P. Wildi*.

Comité du groupe spécialisé des ponts et charpentes : MM. *J.-C. Badoux*, professeur, *F. Panchaud*, professeur.

Comité du Groupe spécialisé des ingénieurs du génie rural : M. *M. Cherbuin*.

Comité du groupe spécialisé de l'architecture : M. *I. Boudkov*.

Comité du groupe spécialisé des constructions industrialisées : M. *P. von Meiss*.

Comité du groupe spécialisé pour les travaux à l'étranger : M. *J.-C. Piguet*, président.

Conseil suisse d'honneur : M. *H.-B. de Cérenville*, suppléant.

Commission pour les relations entre ingénieur, architecte, maître de l'ouvrage, entrepreneurs : M. *M. Wiedmer*.

Commission pour l'exercice des professions d'ingénieur et d'architecte : MM. *A. Realini*, président ; *I. Boudkov*.

Commission pour l'étude des problèmes relatifs à la structure de la SIA : M. *M. Bonnard*.

Commission pour les questions relatives à la publicité : M. *A. Déccoli*.

Commission pour la formation postscolaire des ingénieurs et des architectes : MM. *R. Capua, M. Derron*, professeur, *R. Hofer, R. Richard, P. Verstraete*.

Commission centrale des normes : MM. *P. Brunner, R. Lambert*.

Commission centrale des règlements : M. *C. Monod*.

Commission pour les normes du bâtiment : M. *R. Ernst*, vice-président.

Commission pour les normes du génie civil : M. *Papilloud*, vice-président.

Commission pour les honoraires des architectes : MM. *M. Richter*, vice-président ; *F. Sillig*.

Commission pour les honoraires des ingénieurs civils : M. *A. Bréguet, J.-P. Stucky*, professeur, *J.-M. Yokoyama*.

Commission pour les honoraires des ingénieurs forestiers : M. *B. Moreillon, R. Pletscher*.

Commission d'étude pour les honoraires de teams : M. *F. Guisan, A. Spagnol*.

Commission pour les honoraires des ingénieurs mécaniciens et électriques et ingénieurs de branches apparentées : M. *J.-J. Bodmer*.

Commission pour le règlement et tarif d'honoraires pour les études d'aménagement de quartiers, de localités et de régions : M. *M.-D. Mueller, L. Veuve*.

Commission pour la révision des normes de maçonnerie n° 113 : M. *L. Marguerat*.

Commission pour la révision de la norme n° 117 : MM. *F. Guisan*, vice-président ; *R. Adatte*.

Commission pour les conditions générales pour l'exécution des travaux de construction n° 118 : MM. *F. Guisan*, président ; *R. Adatte*.

Groupe de travail pour la révision de la norme n° 131 : M. *R. Ernst*, président.

Groupe de travail pour la révision de la norme n° 142 (volets à rouleaux, stores, portes de garage) : M. *R. Ernst*.

Commission pour les concours d'architecture — Groupe suisse occidentale : M. *F. Brugger*, suppléant.

Commission pour la révision du règlement des concours d'architecture n° 152 : M. *G. Cocchi*.

Commission d'étude pour les concours : M. J.-D. Urech.
 Commission pour les concours de génie civil : MM. Ch. Dubas, L. Marguerat.
 Commission pour la révision du règlement des concours de génie civil n° 153 : MM. Ch. Dubas, Ed. Dutoit, L. Marguerat, P. Preisig, A. Realini.
 Commission pour la norme pour les charges, la mise en service et la surveillance des constructions n° 160 : MM. P. Aasheim, M. Derron, professeur, L. Marguerat, F. Panchaud, professeur.
 Commission pour la révision de la norme concernant le calcul, la construction et l'exécution des ouvrages en béton, béton armé et en béton précontraint n° 162 : MM. F. Panchaud, professeur, R. Hofer.
 Commission pour la norme pour le traitement des listes d'acier n° 165 : M. J.-P. Gonthier.
 Commission pour les directives concernant la présentation des projets d'améliorations foncières, n° 171 : M. A. Gueissaz.
 Commission pour la norme pour l'hygiène des piscines, n° 173 : M. P. Brunner.
 Commission pour l'établissement d'une norme sur le coefficient d'utilisation du sol, n° 174 : M. C.-B. Wasserfallen.
 Commission pour l'uniformisation des termes relatifs au bois, n° 176 : M. F. Bachmann.
 Commission pour l'établissement d'une norme sur les constructions souterraines, en particulier les tunnels, n° 179 : MM. J. Norbert, I. Pfister.
 Commission pour l'établissement de recommandations pour l'isolation acoustique, n° 181 : M. R. Ernst.
 Commission pour l'établissement d'une norme pour les éléments de béton préfabriqué, n° 182 : MM. B. Meuwly, J.-M. Yokoyama.
 Commission pour les normes de génie civil — Sous-commission « tuyaux » : M. J.-P. Baudet, vice-président.
 Commission pour l'étude de l'avant-projet de loi fédérale sur le droit d'auteur : M. M. Richter.
 Commission de rédaction du Catalogue suisse de génie civil : M. R. Derron.

Organisations dans lesquelles la SIA est représentée :

Conseil de fondation de la Caisse suisse de prévoyance pour les professions techniques : M. J.-C. Piguet, président.
 S.A. des Editions des associations techniques universitaires. Conseil d'administration : MM. D.-P. Bonnard, professeur (A³E²PL), V. Raeber (A³E²PL).
 S.A. de la Maison SIA. Conseil d'administration : M. P. Bonnard.
 Conseil de fondation du REG : MM. H. Collomb, M. Derron, professeur, M. Renaud, R. Willomet.
 Comité du Centre suisse d'étude pour la rationalisation du bâtiment — CRB : M. B. Meuwly.
 Comité national suisse de la FEANI : M. J.-C. Piguet, président.
 Comité de la section suisse de l'UIA : MM. J.-P. Cahen, J.-P. Vouga.

5.2 Relations avec les autres sections

5.2.1 Conférence romande pour la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment — CR

A. Buts — Structure — Séances de travail

Depuis huit ans, cette commission consacre ses efforts à élaborer et à coordonner les méthodes d'enseignement, les critères de jugement aux examens et autres problèmes utiles à la valorisation de la profession de dessinateur en bâtiment, ceci dans les cinq cantons romands.

Chaque canton romand délègue à cette conférence un représentant architecte, membre de la SIA, ce sont : MM. H. P. Auberson, président, représentant du canton de Vaud ; R. Breitenbacher, représentant du canton de Genève ; P. Gerber, représentant du canton de Fribourg ; H. Meier, représentant du canton du Valais ; P. Salus, représentant du canton de Neuchâtel.

Huit séances de travail ont eu lieu à Lausanne et les problèmes traités en 1972 en collaboration avec le Groupe spécialisé d'architecture, Groupe A2, le GTB, les experts et les enseignants ont été les suivants :

1. Diffusion des monographies et du guide méthodique.
2. Diffusion de la traduction allemande des monographies et du guide méthodique.
3. Diffusion des directives pour l'organisation des examens de fin d'apprentissage.

4. Etudes de directives pour l'organisation des examens d'aptitudes et intermédiaires.
5. Diffusion du Journal de travail et du carnet de croquis personnel en relation avec la norme n° 186.
6. Enquête relative à l'organisation de cours post-apprentissage, pour mètres, surveillants de travaux et autres sujets.
7. Représentation de la Suisse romande auprès du Groupe spécialisé d'architecture, Groupe A2.

B. Activités

1. Diffusion des monographies et du guide méthodique

La diffusion des documents :

A — Monographie professionnelle résumée

B — Monographie et formation du dessinateur en bâtiment

C — Guide méthodique de la formation professionnelle a été largement assurée dans les cantons romands par l'intermédiaire du secrétariat de la SVIA.

2. Traduction allemande des monographies et du guide méthodique

Pour les besoins des cantons bilingues, ces documents ont été traduits et présentés au Groupe spécialisé d'architecture, Groupe A2 ainsi qu'àuprès d'autres organismes s'occupant de formation professionnelle.

3. Directives pour l'organisation des examens de fin d'apprentissage de la profession de dessinateurs en bâtiment

Ces directives, à l'usage des organisateurs et experts aux examens de fin d'apprentissage, adoptées par la Conférence des Offices cantonaux de formation professionnelle de la Suisse romande et du Tessin, ont été largement diffusées non seulement en Suisse romande mais aussi auprès du Groupe A2.

4. Examens d'aptitudes et intermédiaires

Dans le même esprit que pour les examens de fin d'apprentissage, la Conférence romande a abordé le problème de l'unification des méthodes et critères de jugement relatifs aux examens d'aptitudes et intermédiaires.

Ces directives sont actuellement à l'étude, l'édition est prévue pour 1973.

5. Journal de travail et carnet de croquis

L'édition du journal de travail et du carnet de croquis a été largement diffusée dans les cantons romands. Cette édition satisfait aux exigences du nouveau règlement fédéral concernant l'apprentissage de dessinateurs en bâtiment du 13 janvier 1969.

6. Cours post-apprentissage pour mètres, surveillants de travaux, etc.

Ce sujet a été débattu lors de nombreuses séances. La Conférence romande envisage de créer :

- 1) des cours de perfectionnement en divers lieux de Suisse romande sur le modèle de ceux donnés à Lausanne ;
- 2) des cours du soir ou du samedi pour former des mètres spécialisés ;
- 3) des cours du soir ou du samedi pour former des surveillants de travaux.

A cet effet, une enquête a été préparée sous la forme d'un questionnaire et envoyée à tous les bureaux d'architecture de Suisse romande.

La Conférence romande reprendra ce problème en 1973 pour tenter la réalisation.

7. Rapport avec le Groupe spécialisé d'architecture GSA-A2

Trois membres de la Conférence romande ont participé à la commission A2 s'occupant de la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment dans le cadre du Groupe spécialisé d'architecture.

Les contacts sont donc établis et la Conférence romande a pu faire connaître l'importance du travail réalisé jusqu'à ce jour dans les cantons francophones.

C. Programme de travail pour 1973

En 1973, la Conférence romande aura pour tâches principales nouvelles :

1. Le problème posé par l'unification des manuels romands utilisés dans l'enseignement pour les dessinateurs en bâtiment.
2. Affirmer sa position au sein du Groupe A2.
3. Création des cours de perfectionnement romands.
4. Étude et mise au point d'une école romande de chef de chantier ou de mètreur.

D. Conclusions

Par l'intermédiaire de la Conférence romande, la formation professionnelle des dessinateurs en bâtiment dans les divers cantons romands est réalisée avec une unité de point de vue remarquable. Il serait souhaitable que la Conférence romande soit élargie et comprenne des représentants des associations d'employés possédant une représentation valable dans tous les cantons romands.

Sa position et son rôle par rapport au Groupe A2 est à définir avec plus de précision.

6. Prix et bourses SVIA

La SVIA a remis, au cours de l'année 1972, les prix et bourses suivants :

Bourse SVIA

La bourse SVIA de Fr. 500.— pour l'année 1971 n'ayant pu être attribuée, ce montant a été reporté sur 1972.

De plus le comité SVIA a pris la décision d'élever le montant de Fr. 500.— à Fr. 1200.— par année, ceci avec effet rétroactif dès 1971.

Deux bourses de Fr. 1200.— chacune pouvaient donc être attribuées en 1972 par l'EPFL. L'une de ces deux bourses a été attribuée à un étudiant en génie civil, l'autre à un étudiant en architecture.

Prix SVIA — Meilleur travail pratique de diplôme (ingénieurs)

Ce prix de Fr. 500.— a été attribué à M. S. Belouane, ingénieur physicien.

Prix SVIA — Ecole d'architecture — Meilleur travail pratique de diplôme

Un prix de Fr. 500.— a été attribué au Groupe GLU composé de MM. J.-B. Ferrari, Fr. Martin, B. Huser, O. Aubaret, Th. Baumann.

Prix SVIA/GA — Meilleure étude d'architecture de troisième année

Ce prix n'a pu être attribué en 1972.

Prix SVIA — Technicum du soir

La SVIA a décerné un prix de Fr. 300.— à M. G. Peignaud, section électricité, pour la meilleure moyenne de diplôme.

7. Secrétariat permanent

Avenue Jomini 8, Lausanne. — Tél. (021) 25 10 25.

Le secrétariat permanent de la SVIA est formé de deux personnes, soit de M^{me} M.-C. Bonhôte et M^{me} F. Oberson.

Outre la vente des normes SIA (en langue française), le secrétariat vend également les collections de normes USPR et les normes CRB.

Notre secrétariat est également à la disposition de toute personne qui désirerait obtenir des renseignements et pour mettre nos membres en contact avec les spécialistes dont ils pourraient requérir les services.

D'autre part, nos membres peuvent utiliser les services de nos duplicateurs alcool et encré.

8. Rapport de gestion 1972

Commentaires

L'analyse du compte d'exploitation, du bilan et de la comparaison budgétaire appelle les remarques suivantes :

Le montant budgeté au poste « résultat cotisations » ne semble pas avoir été atteint. Il y a néanmoins lieu de relever que ce montant ne représente qu'une estimation. En effet, la SIA centrale qui a procédé cette année, pour la première fois et avec retard, au prélèvement des cotisations, n'a pas encore pu nous fournir de décompte exact. De plus, selon art. 54 des nouveaux statuts de la SIA, entrés en vigueur le

4 décembre 1971, les membres ayant atteint l'âge de 65 ans sont libérés des cotisations à partir de l'année civile qui suit. Le résultat sur cotisations sera vraisemblablement sensiblement diminué en vertu de cette disposition.

Les bureaux en S.A. qui continuent à verser à bien plaisir la cotisation de bureau sont une nouvelle fois en augmentation.

Le fait que le montant budgeté au poste « résultat sur vente de normes » n'ait à nouveau pas été atteint provient cette année aussi de la prudence adoptée lors de l'estimation du stock.

Le résultat budgeté sur la gérance de la caisse maladie a pu être atteint. Toutefois, le résultat au 31 décembre 1972 est inférieur aux prévisions étant donné qu'il a été décidé de charger la Fiduciaire des arts et métiers de la comptabilité de cette caisse. Le nombre des affiliés est en effet en constante augmentation et notre secrétariat ne peut plus s'occuper de la passation des écritures.

La Commission permanente de la Série de prix a bouclé ses comptes pour l'édition 1972/1973 suffisamment tôt pour nous permettre de tenir compte de la part de bénéfice nous revenant sur 1972. C'est la raison pour laquelle ce montant a été inclus dans les actifs transitoires alors qu'il n'avait pas été prévu au budget de l'année écoulée.

Le montant total des recettes est donc de 6 % environ inférieur à celui prévu au budget.

L'ensemble des dépenses a en revanche aussi été réduit de sorte qu'après amortissements légaux le résultat brut de l'exercice nous permet :

- d'augmenter la provision pour les fêtes du centenaire (1974) de Fr. 2000.—;
- d'ajouter Fr. 1000.— au montant de Fr. 5000.— qui avait été porté en 1971 aux passifs transitoires en vue d'une action d'information.

Le résultat positif net de l'exercice s'élève finalement à Fr. 809.65 qui ont été virés au capital de la société.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier le personnel du secrétariat SVIA et en particulier Madame Bonhôte pour son excellent esprit de collaboration et l'important travail accompli tout au long de l'année.

8.1 Compte d'exploitation pour 1972

	Charges Fr.	Produits Fr.
Vente de normes SIA		84 847.20
Vente de normes USPR-CRB		12.50
Séminaire FVE/SVIA		750.—
Participation Edition Série de prix		5 316.50
Honoraires prestations secrétariat		3 571.55
Commission de gestion assurance maladie		11 388.60
Honoraires Commission de formation continue		4 600.—
Cotisations SVIA		51 076.—
Cotisations volontaires bureaux en S.A.		5 180.—
Cotisations pour BTSR		13 770.30
Intérêts du CFV		203.85
Intérêts BCV		28.—
Dividende S.A. des Éditions des associations techniques universitaires		525.—
Revenu sur actions du Bulletin technique		181.90
Impôt anticipé récupéré		89.90
Produits divers		405.20
 <i>Achats</i>		
Achats de normes SIA	58 601.80	
Achats de normes USPR-CRB	352.85	
Abonnements Bulletin technique	13 770.30	

8.1 Compte d'exploitation pour 1972 (suite)

	Charges Fr.	Produits Fr.
<i>Frais de personnel</i>		
Appointements	43 333.—	
Charges sociales	3 725.75	
<i>Frais d'organes</i>		
Frais d'assemblées	1 179.—	
Frais des délégués et membres de commissions	772.—	
Frais Com. Visites et conférences	720.—	
Frais du Groupe des architectes	1 050.65	
Frais de représentation	1 067.90	
Autres frais d'organes	2 419.95	
<i>Frais d'administration</i>		
Loyer et chauffage	8 417.75	
Entretien et réparation mobilier et matériel	1 513.85	
Primes d'assurance	19.40	
Cotisations et abonnements	892.50	
Fournitures de bureaux	4 498.05	
Frais d'imprimés	3 966.—	
Frais de ports et du CCP	7 565.70	
Téléphones	2 912.45	
Honoraires divers	2 277.—	
Frais divers d'administration	7 191.70	
<i>Autres frais</i>		
Subsides et dons accordés	1 680.—	
Prix et bourses accordés	2 200.—	
Information externe	752.—	
Autres frais divers	4 272.70	
<i>Frais financiers et amortissements</i>		
Intérêts et frais de banque	12.60	
Amortissement sur mobilier et matériel	2 971.95	
Dotations aux comptes de provision	3 000.—	
Bénéfice 1972	809.65	
	181 946.50	181 946.50

8.2 Bilan au 31 décembre 1972

	ACTIF	PASSIF
	Fr.	Fr.
<i>Valeurs immobilisées</i>		
Mobilier et matériel	8 000.—	
<i>Valeurs réalisables</i>		
Stock normes SIA	6 534.50	
Stock normes USPR-CRB	644.—	
Titres	12 150.—	
Titres : Maison SIA	30 500.—	
Débiteurs cotisations 1971	368.—	
Autres débiteurs	1 604.25	
Actifs transitoires	33 916.85	
<i>Valeurs disponibles</i>		
CFV — carnet d'épargne	6 768.90	
BCV — compte courant	5 388.—	
CCP	33 627.15	
Caisse		657.90
<i>Fonds propres</i>		
Capital		14 322.60
<i>Fonds spéciaux</i>		
Fonds amortissement titres Maison SIA		30 500.—
Fonds de réserve		5 000.—
<i>Comptes correctifs</i>		
Provision pour perte sur débiteurs		1 000.—
Provision Fêtes du Centenaire		13 200.—
Provision pour prix et bourses		12 000.—
Provision pour action d'information		6 000.—
<i>Fonds étrangers</i>		
Créanciers		36 123.70
Passifs transitoires		20 697.45
	139 501.65	139 501.65

8.3 Comparaison budgétaire pour 1972

	Budget 1972	Résultat au 31 décembre 1972
	Fr.	Fr.
<i>Recettes</i>		
Résultat cotisations	60 000.—	56 256.—
Résultat vente de normes	27 000.—	25 905.05
Série de prix		5 316.50
Formation continue	6 000.—	4 600.—
Prestations secrétariat	5 000.—	3 571.55
Caisse maladie	16 000.—	11 388.60
Produits divers	2 000.—	2 183.85
	116 000.—	109 221.55
<i>Dépenses</i>		
Appointements et charges sociales	50 000.—	47 058.75
Loyer et charges	8 000.—	8 417.75
Frais de bureau	16 000.—	18 942.20
Frais d'organes	7 000.—	5 386.85
Honoraires	3 500.—	2 277.—
Autres charges administration	11 000.—	13 902.75
Groupe des architectes	1 000.—	1 050.65
Groupe des ingénieurs	1 000.—	—
Frais délégués et membres commissions	1 000.—	772.—
Subsides, prix et bourses	6 000.—	3 880.—
Amortissement	4 000.—	2 971.95
Information	6 500.—	752.—
Dotation comptes de provision	1 000.—	3 000.—
	116 000.—	108 411.90
Virement à capital		809.65
		109 221.55

8.4 Rapport de vérification des comptes — exercice 1972

Monsieur le Président et Messieurs,

Exécutant le mandat que vous nous avez confié lors de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 1972, nous avons procédé le mercredi 28 février 1973 à l'examen des comptes de la SVIA pour 1972.

Contrairement à ce qui a été fait l'année précédente, les comptes n'ont pas été vérifiés par une fiduciaire. Nous avons procédé à plusieurs pointages des pièces comptables et écritures que nous avons trouvées correctes.

Le résultat des comptes fait apparaître un montant de Fr. 109 221.55 aux recettes (budgetées à Fr. 116 000.—) contre un montant de Fr. 108 411.90 aux dépenses (budgetées à Fr. 116 000.—). Le bénéfice de l'exercice est de Fr. 809.65. Les raisons des différences par rapport aux montants budgetés sont expliquées dans le rapport de gestion 1972 (voir chapitre 8 du rapport d'activité).

Nous relevons avec plaisir que le montant des cotisations arriérées de 1971 qui était de Fr. 3260.90 en fin d'exercice 1971 n'est plus que de Fr. 368.—.

Par contre, les cotisations arriérées de 1972 sont difficilement chiffrables du fait des retards intervenus dans le contrôle des encassemens effectués dès 1972 par ordinateur à partir du secrétariat central de la SIA.

La méthode d'encaissement par ordinateur, qui demande un certain temps de mise au point, a eu en outre pour effet l'oubli de la perception de la finance d'abonnement au Bulletin technique de la Suisse romande des membres de la SVIA. Ce montant, qui représente environ Fr. 14 000.—, vient gonfler anormalement le compte des actifs transitoires du bilan.

Au passif du bilan, on constate que les titres pour la Maison SIA, qui se montent à Fr. 30 500.—, sont entièrement amortis, ce dont nous nous félicitons. Les vérificateurs des comptes suggèrent que l'on ouvre un compte d'amortissement pour les autres titres en portefeuille.

Relevons enfin qu'une provision de Fr. 6000.— qui nous paraît entièrement justifiée a été créée pour une importante action d'information qui aura lieu dans les années à venir.

Au vu des comptes et du bilan, il nous paraît que la situation de la société est saine.

Nous tenons à féliciter et à remercier Madame Bonhôte pour l'excellente tenue des comptes qui nous ont été présentés d'une façon parfaitement claire, logique et aimable.

Sur la base de nos constatations, nous vous proposons :

1. d'adopter les comptes tels qu'ils sont présentés ;

2. de donner décharge au trésorier de sa gestion financière ;
3. de donner décharge aux vérificateurs des comptes de leur mandat.

*Les vérificateurs : J.-P. DELISLE, ingénieur civil
L. GABELLA, ingénieur civil*

8.5 Budget pour l'année 1973

RECETTES	Fr.
Résultat cotisations	65 000.—
Résultat vente de normes	27 000.—
Formation continue	5 000.—
Série de prix	5 000.—
Prestations secrétariat	3 500.—
Caisse maladie	12 000.—
Produits divers	2 000.—
	<hr/> 119 500.—

DÉPENSES	Fr.
Appointements et charges sociales	55 000.—
Loyer et charges	9 000.—
Frais de bureau	18 000.—
Frais d'organes	6 000.—
Honoraires	2 500.—
Autres charges administration	13 400.—
Groupe des architectes	800.—
Groupe des ingénieurs	800.—
Frais délégués et membres commissions	1 000.—
Subsides, prix et bourses	5 000.—
Amortissement	3 000.—
Information	5 000.—
	<hr/> 119 500.—

Informations SIA

Un système suisse pour le façonnage des aciers d'armature

La condition primordiale à toute rationalisation consiste à établir des normes et à réduire le nombre des produits offerts sur le marché. La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) a tenté, par la standardisation des aciers d'armature et leur réduction à 15 formes, de réaliser ce postulat dans le secteur du béton armé. Ces formes standard ont été sélectionnées de telle façon qu'elles couvrent au moins les 85 % des besoins actuels et les 95 % des besoins futurs en aciers d'armature.

Un système pour le façonnage des aciers d'armature qui coordonne et rationalise tout le processus de travail, depuis le projet d'armature établi dans le bureau d'ingénieurs, en passant par la commande, l'exécution, la livraison et la pose, jusqu'au décompte, a été créé en étroite collaboration entre les bureaux d'ingénieurs, les marchands de fer, les aciéries et les entreprises de construction. La possibilité de l'emploi du traitement électronique des données permet en outre de réduire considérablement les travaux administratifs.

La Commission fédérale de recherche pour la construction de logements (CRL) a participé financièrement aux recherches qui ont abouti à l'établissement de la Recommandation SIA n° 165.

Communications SVIA

Assemblée générale ordinaire du 30 mars 1972 à Lausanne

Nos membres sont convoqués à la 98^e assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le vendredi 30 mars 1973 à Lausanne, à 17 h., dans l'Aula de l'EPFL.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 24 mars 1972.
2. Rapport d'activité pour 1972.
3. Rapport de gestion.
 - 3.1 Comptes.
 - 3.2 Rapport des vérificateurs.
 - 3.3 Budgets 1973 et 1974.
 - 3.4 Cotisations 1974.
4. Elections statutaires.
 - 4.1 Elections au Comité de section.
 - 4.2 Désignation des délégués à l'assemblée des délégués de la SIA.
 - 4.3 Vérificateurs des comptes.

L'assemblée générale sera suivie d'un exposé de M. Roger Desponds, directeur général aux Chemins de fer fédéraux suisses, sur le thème : « Les Chemins de fer fédéraux suisses préparent leur avenir. »

M. Desponds illustrera sa conférence en présentant des diapositives.

Un apéritif et un repas au restaurant « La Voile d'Or » suivront cette assemblée.

Le rapport d'activité ainsi que le rapport de gestion sont publiés dans le présent numéro du *Bulletin technique de la Suisse romande*, pages 84-97.

UIA

Assemblée des délégués de Sofia, septembre 1972

Document de travail préparé pour le thème « Créativité et technologie » en vue du prochain congrès de Madrid 1975, par MM. Jean Duret et Claude Wasserfallen.

Propositions pour des investigations dans les domaines de l'architecture. Le rôle interréactionnel de la créativité et de la technologie

L'architecte et l'urbaniste confrontés avec certaines études menées systématiquement doivent se rendre à l'évidence que l'avenir des cités dépendra davantage de *choix politiques* fondés sur des *travaux scientifiques*, que de son imagination créatrice.

Et pourtant, le créateur aura toujours un rôle considérable à jouer au départ des études et après leur aboutissement. C'est ce qu'il convient de démontrer.

1.1 Au départ :

Toute étude sur les comportements sociaux exige l'adoption préalable de *paramètres*. La *définition* de ces paramètres est importante ; elle repose sur des *hypothèses* d'experts, voire même sur des *définitions arbitraires*. Un des meilleurs exemples de définition arbitraire est le concept de qualité de vie qui est par exemple mis en équation dans l'étude du MIT de Meadow-Forester (à partir des critères de pollution, de concentration de personnes et d'abondance matérielle). Dans cet exemple, la définition est essentiellement discutable. On pourrait et on devrait même demander aux *architectes de donner leur définition de la qualité de vie*, afin de pouvoir la *confronter à la définition d'autres usagers ou d'autres créateurs*.

1.2 A l'arrivée :

A l'aboutissement d'une étude scientifique sur les comportements structurels, les interprétations peuvent être très différenciées. Le créateur devra certes se *contraindre à ne plus remettre en question certaines conclusions logiquement déterminées*. En revanche, il acquerra une grande *liberté dans leur application sur le terrain*. Grossièrement, on peut admettre que certaines données discutables aupar-